



Compte-rendu Réunion de quartier du village le 17 mai 2023 à l'école Dumas

Elus présents : Jean-Marie MAILLE, Jacqueline HAESINGER, Dominique DUFUMIER, Jeanick SOLITUDE, Patrick MULLER, Gildas QUIQUEMPOIS, Pierre BARROS.

21 personnes présentes (sans compter les élus).

La réunion commence par une présentation par le Maire, Pierre Barros, de la situation financière de la commune et de l'avancée des projets portés par la municipalité.

Centre d'interprétation de l'histoire potière

Est-ce que ce projet du centre d'interprétation va avoir un impact sur la taxe foncière ?

La création de ce centre est portée par la communauté d'agglomération de Roissy-Pays-de-France, et donc n'impacte pas la taxe foncière sur la part qui est versée à la commune. Toutefois, le financement est tout de même public car porté par l'agglomération : le financement est donc partagé par les impôts de tous les habitants du territoire de la CARPF.

Construction des logements au village

Le projet de construction au village des 39 logements doit-il respecter une certaine hauteur compte tenu de l'Eglise en proximité ?

C'est un projet qui a été entièrement validé par l'Architecte des Bâtiments de France et il doit en effet respecter un certain nombre de critères et d'obligations, notamment la hauteur des bâtiments. Par ailleurs, le projet doit être inséré dans le cœur du village et ne doit pas dénaturer le paysage du village. Il a été travaillé et validé par l'ABF en ce sens. La construction devrait s'étaler sur 18 mois environ.

Combien y-a-t-il de places de stationnement par logement ?

Une place par logement comme dans le PLU, ce qui est valable pour tous les logements qui se construisent à Fosses. Il est prévu un parking public de 16 places pour compléter la réglementation.

Quel sera l'impact sur l'école ? Quels seront les effectifs scolaires complémentaires ?

Idée qu'il y ait en effet un impact pour l'école afin de garder une école au village. Toutefois, il est difficile de faire une projection car à chaque fois la projection n'est jamais le reflet ensuite de la réalité. Néanmoins, nous essayerons de faire une projection et de vous la communiquer ; bien que celles-ci ne soient pas garanties en réalisation par la suite.

Y-a-t-il des commerces prévus à l'avenir ?

L'arrivée d'une nouvelle population amène les habitants à proposer l'arrivée de petits commerces au village. Le Maire indique qu'il est possible d'impulser des projets, de par la proximité avec le centre d'interprétation. Il y a des capacités à faire quelques activités commerciales : restauration, dépôt de pain, épicerie. A l'entrée de la rue de la Mairie, le terrain communal qui sert aujourd'hui de stockage

pour les services techniques de la ville, pourrait devenir une placette (à la place de la cour). Un petit espace public convivial pourrait y trouver sa place et s'alimenter de ce qui se passe dans le centre d'interprétation. Le dialogue pourrait être intéressant pour les habitants. Ceci a été inscrit dans le dispositif Petites Villes de Demain, et sera mis en œuvre ultérieurement. Il y a aussi l'idée que l'ancienne mairie soit un petit gîte municipal.

Vitesse de circulation élevée au village

Il y a eu une étude récente du département sur les vitesses de circulation sur cette route départementale 922. Les chiffres relevés indiquent que certains véhicules sont en excès de vitesse, mais il s'agit davantage d'un ressenti que d'une réalité avérée. L'étude réalisée par le département pourra être présentée lors d'une prochaine réunion de quartier. Des aménagements sont cependant prévus au village : un « feu récompense » et un plateau ralentisseur. L'idée est de contraindre les automobilistes à ralentir. Les travaux devraient avoir lieu en fin d'année 2023 (au dernier trimestre).

Problématique des voiries et trottoirs

Les trottoirs sont très petits et les poubelles obstruent régulièrement les passages. Les habitants présents en appellent à la civilité de chacun. Par ailleurs, la question de la mobilité est évoquée, notamment la question des alternatives type bus ou encore covoiturage. La fréquentation des voiries est jugée inquiétante, car elles se dégradent fortement.

Le transport des collégiens de Fosses village à Marly-la-Ville

Les collégiens du village doivent prendre le bus, voire deux bus, pour atteindre le collège de Marly-la-Ville. Les habitants plébiscitent une ligne directe pour éviter de mettre une heure à faire un peu plus de 2 kms ! Les élus soulignent que la bagarre est permanente avec le département sur ce sujet. Un travail de concertation a été mené à ce propos, avec les maires du secteur et le président de l'agglomération Roissy-Pays-de-France pour rappeler au département que cette situation ne peut pas tenir, comme ceci est précisé déjà depuis 20 ans. Il en est de même pour le lycée. Le département a donné un accord pour la construction d'un collège sur le secteur, sous réserve d'obtenir un terrain. La ville de Saint-Witz a répondu positivement ; ce qui garantira de définir une nouvelle carte scolaire plus efficiente en termes de transport des enfants. Cependant, dans cette attente, les habitants demandent d'envisager une ligne directe par Kéolis. La ville fera un courrier en ce sens aux partenaires.

Est-ce que la vidéosurveillance est active au village ?

Oui, elle est en place au carrefour de la rue de la Mairie. Il n'est pas prévu d'extension pour le moment. La vidéosurveillance a été mise en place sur demande du service sûreté de la gendarmerie qui a précisé les lieux où les caméras devaient être disposées afin d'articuler un maillage avec les villes alentours. Les caméras ont pour objet principal l'identification des véhicules en entrée et en sortie de ville.

Installation des gens du voyage sur terrain privé au village

Information donnée quant à la procédure d'expulsion en cours, en lien avec les services de la préfecture.

Ramassage des poubelles par le Sigidurs

Les habitants aimeraient revenir à un ramassage en début de journée ou le soir afin d'éviter que les poubelles soient dehors toute la journée. La problématique c'est qu'une organisation le matin ou le soir est très coûteuse. L'idée est de rationaliser sur l'ensemble du territoire le ramassage.

Taxe foncière

Le principe de la taxe foncière est rappelé aux habitants présents sur leur demande. La question de la compensation de la taxe d'habitation est également soulevée par les habitants. Il est rappelé que la compensation est aujourd'hui une dotation de l'Etat, qui n'est pas dynamique alors que précédemment la taxe l'était pour les collectivités.